



**UNION DEMOCRATIQUE DU CENTRE**  
**Secrétariat général**  
Rue de la Louve 1- 1003 Lausanne  
Tél. 021 806 32 90 - [www.udc-vaud.ch](http://www.udc-vaud.ch)  
E-mail : [secretariat@udc-vaud.ch](mailto:secretariat@udc-vaud.ch)

## Communiqué de presse

# Prisons vaudoises : une CEP est nécessaire

**L'UDC Vaud – représentée par son président, le conseiller national Jacques Nicolet, le député Philippe Jobin, chef de Groupe et les députés Yvan Pahud et Philippe Ducommun – et le PLR Vaud – représenté par son chef de groupe, Marc-Olivier Buffat – ont tenu une conférence de presse ce matin pour présenter leurs arguments en faveur d'une commission d'enquête parlementaire afin de faire la lumière sur l'ampleur du dysfonctionnement du service pénitentiaire, dépendant de la conseillère d'Etat verte Béatrice Métraux.**

En effet, en date du 26 septembre 2017, le Groupe UDC, avec le soutien du Groupe PLR, a déposé une requête demandant l'institution d'une commission d'enquête parlementaire (CEP) afin d'enquêter sur la gestion désastreuse du service pénitentiaire du Canton de Vaud. Il s'agira d'affirmer la nécessité de cette CEP demain lors du plénum.

Ce n'est un secret pour personne, les prisons vaudoises sont en pénurie de places de détention. Ainsi, de nombreux criminels (notamment des multirécidivistes) sont relaxés, faute de places. On met donc consciemment en danger l'intégrité de nos concitoyens en laissant en liberté de dangereux individus.

Une autre problématique majeure touche au personnel pénitentiaire. Les agressions se multiplient et la tension se fait sentir chez ces employés qui se sentent toujours plus sous pression. Ceux-ci doivent pouvoir exercer leur profession dans la sérénité et en sécurité sans que n'arrive de nouveaux drames. Le manque de relève et le manque de valorisation du métier fait peser un poids injuste et douloureux sur le personnel de nos prisons.

Aussi, la Commission de gestion s'est fait l'écho du problème urgent de manque de personnel et du manque de moyens pour assurer la réinsertion des anciens détenus. Or, c'est à l'Etat qu'incombe la responsabilité d'offrir un cadre et une prise en charge favorisant la resocialisation et la réinsertion d'un ancien détenu une fois libre. La Commission de gestion dit « craindre le pire pour la sécurité publique »

En effet, la démission de plusieurs directeurs de prisons ces dernières années témoigne d'un problème de conduite bien plus profond. Une commission d'enquête parlementaire est l'unique moyen de faire la lumière sur l'ampleur du dysfonctionnement du service pénitentiaire dépendant de la conseillère d'Etat verte Béatrice Métraux.

C'est donc avec une grande détermination que l'UDC soutiendra demain en plénum l'institution d'une CEP afin d'avoir une vision globale de la situation chaotique actuelle et de se donner les moyens d'y remédier efficacement. On ne pourra prendre les mesures nécessaires qu'en ayant cette vue d'ensemble sans laquelle toute nouvelle planification est désuète. Seule une commission d'enquête parlementaire permettra d'établir les faits, de déterminer des responsabilités et ainsi d'exprimer des propositions adaptées et réalistes.

## Union démocratique du centre du canton de Vaud

Lausanne, le 29 janvier 2018

### Informations:

Philippe Jobin, chef du groupe UDC au Grand Conseil  
Jacques Nicolet, conseiller national, président de l'UDC Vaud  
Kevin Crausaz, secrétaire général de l'UDC Vaud